

« SUITE DE LA PAGE 3 »

CHRISTOPHE NIJDAM, ANALYSTE CHEZ ALPHAVALE

Stress tests : « Le principal problème réside dans la liquidité du système bancaire »

L'analyste Christophe Nijdam regrette que seule la solvabilité soit prise en compte dans les tests de résistance des banques européennes publiés aujourd'hui.

Quel est votre pronostic concernant les résultats des « stress tests » bancaires ?

Les 39 banques cotées que nous suivons disposent de ratios de capital Core Tier One [les fonds propres les plus solides, Ndlr] supérieurs ou égaux à 7 % car les marchés, par anticipation de la mise en place de Bâle III, exigent déjà de tels ratios. Or l'ABE demande dans ses tests

DES CRITÈRES PLUS SÉVÈRES

L'Autorité bancaire européenne publie le résultat de la deuxième édition des tests de résistance bancaires ce vendredi. Ils concernent 91 banques, représentant 65 % des actifs européens. Pour réussir les « stress tests », les banques doivent justifier d'un ratio Core Tier One (fonds propres durs) minimum de 5 % dans un scénario de choc économique. Si le régulateur a imposé des critères d'évaluation plus sévères cette année, le risque de défaut d'un pays européen n'a pas été envisagé dans les scénarios de choc.

de justifier d'un ratio de 5 % seulement. Ces établissements ne devraient donc pas échouer à ces tests.

Certaines banques irlandaises avaient passé ces « stress tests » sans problème il y a un an avant de faire faillite quelques mois plus tard. En quoi les critères 2011 sont-ils plus sévères ?

En 2010, les banques étaient testées sur leur ratio Tier One (le rapport pondéré en fonction des risques entre les fonds propres élargis et les différents actifs de la banque). Or le Core Tier One exprime mieux la solvabilité des institutions financières en adoptant une définition de la composante « fonds propres » plus restrictive. Pour les banques irlandaises, il faut rappeler qu'elles n'ont pas été défaillantes au titre de leur ratio Tier One, mais au niveau de leur liquidité.

Ces tests vous semblent-ils crédibles ?

Ce que je regrette, c'est que les autorités européennes se bornent à tester la solvabilité des banques alors que le principal problème réside dans la liquidité du système bancaire. À ce titre, ces « stress tests » me paraissent déjà dépassés. Ces derniers jours, on est pourtant entré dans une quatrième crise de liquidité bancaire en l'espace de moins de trois ans liée non seulement à la Grèce mais aussi à l'Italie. En outre, aucun élément n'indique que cette liquidité bancaire se soit améliorée ces derniers mois. Les banques de cer-



« Il ne faut plus se retrouver dans une situation où les États devront recapitaliser les banques. »

tains pays n'arrivent plus à se financer sur le marché interbancaire et obligataire. Elles sont dépendantes de « l'abreuvoir » de la BCE. Le seul point positif, mais dangereux, est que les banques devront dévoiler dans le détail leur exposition aux dettes souveraines européennes.

Les pays en difficulté de la zone euro ont-ils encore les moyens d'aider leurs banques à se recapitaliser en cas d'échec aux « stress tests » ?

J'ai été surpris d'apprendre que les États étaient à nouveau prêts à aider les établissements en difficulté. Si l'on veut un système bancaire plus solide, il ne faut plus se retrouver dans une situation où les États devront recapitaliser les banques. Cela entretient l'aléa moral en indiquant aux institutions financières fragiles qu'elles seront aidées quoi qu'il arrive.

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIEN BONNET

Le taux à 2 ans irlandais franchit le cap des 20 %

Moody's a dégradé Dublin en catégorie spéculative.

APRÈS LA GRÈCE, APRÈS LE PORTUGAL, c'est au tour de l'Irlande de passer en catégorie spéculative. Mardi soir, Moody's a en effet décidé d'abaisser la notation de Dublin de Baa3 à Ba1, avec perspective négative. Une fois de plus, l'agence de notation signifie aux ministres des Finances de la zone euro, encore divisés sur les modalités du deuxième plan d'aide à la Grèce, que « les appels lancés aux banques pour qu'elles partagent le fardeau de la Grèce sont négatifs pour les États incapables d'accéder aux marchés ».

Moody's explique sa décision par la possibilité croissante que l'Irlande ait besoin de nouvelles aides avant de pouvoir retourner vers le marché.

Moody's explique en effet sa décision par la possibilité croissante que, à l'échéance du programme de soutien de l'Union européenne et du FMI, fin 2013, l'Irlande ait besoin de nouvelles aides avant de pouvoir retourner vers le marché. Et la contribution du secteur privé pourrait bien être une condition. Ce même argument avait présidé, la semaine passée, à la dégradation du Portugal.

Cette dégradation est « frustrante et rend notre travail plus difficile », a commenté mercredi le ministre des Entreprises, Richard Bruton avant de souligner que « cela ne reflète en aucune manière un échec du gouvernement à satisfaire ses obligations ni une rétrogradation de l'économie irlandaise ».

Il n'empêche. La nouvelle s'est répercutée sur le rendement des emprunts d'État irlandais. Le taux à 2 ans a ainsi franchi, pour la première fois depuis l'avènement de l'euro sur les marchés, le cap des 20 %. Quant au taux à 10 ans, il a enregistré un nouveau record, au-delà des 14 %.

Moody's n'est toutefois pas parvenu à saper le mouvement de détente constaté depuis mardi après-midi sur les taux des pays périphériques de la zone euro, sur fond de rumeurs d'achats de titres de dettes par la Banque centrale européenne, après quinze semaines d'inaction. Parmi les plus affectés, lundi, de crainte d'une contagion de la crise, les taux italiens ont poursuivi leur détente dans l'espoir de décisions rapides de la part de l'Europe. Mardi soir, Philippe Maystadt, le président de la Banque européenne d'investissement a confirmé que la zone euro envisageait de racheter « au prix du marché » des titres de dette publique grecque afin de soulager les finances publiques du pays. C. FR.

L'allemand Helaba refuse la publication de ses résultats aux tests

La Landesbank de Hesse et Thuringe accuse l'Autorité bancaire européenne de volte-face dans le calcul de ses fonds propres. Elle a, dès mercredi, publié en avance « ses » propres résultats.

CONFUSION AUTOUR DES TESTS DE RÉSISTANCE bancaires en Allemagne. Mercredi, soit deux jours avant la publication prévue ce vendredi des résultats, la banque régionale de Hesse et Thuringe, Helaba, a jeté un pavé dans la mare. Dans un communiqué, l'établissement refuse à l'Autorité bancaire européenne, l'EBA, le droit de publier l'ensemble des résultats la concernant. Pour enfoncer le clou, Helaba publie son propre résultat : selon elle, elle aurait réussi l'exercice dans le scénario le plus exigeant en affichant un ratio de solvabilité Core Tier One de 6,8 %, bien au-delà, donc, des 5 % requis. Ce pied de nez à l'EBA est une dernière péripétie de la lutte qui oppose cette dernière à l'Allemagne depuis le printemps.

Lorsque, en mars, l'EBA a en effet annoncé vouloir appliquer pour ses tests les principes de calcul de l'accord Bâle III dans toute sa rigueur, Helaba et son homologue de Basse-Saxe, NordLB se sont fort inquiétés. En effet, ces deux « Landesbanken » disposaient dans leurs fonds propres d'apports tacites importants, venant principalement des gouvernements régionaux. Ces montants sont des capitaux ne donnant pas droit au vote et qui sont rémunérés à un faible taux.

Bâle III refuse d'intégrer ces capitaux dans le calcul des fonds propres, mais les banques allemandes avaient obtenu un sursis pour les convertir. Finalement, banques et gouvernements régionaux se sont soumis fin avril pour éviter un échec aux « stress tests ». Le gouvernement du Land de Hesse a ainsi adopté, le

Le siège de Helaba. Selon la banque, elle aurait réussi l'exercice dans le scénario le plus exigeant en affichant un ratio de solvabilité bien au-delà des 5 % requis.



28 avril dernier, un projet qui modifiait les 1,92 milliard d'euros d'apport tacites déposés chez Helaba, et qui représentent la moitié de son capital, en dépôts normalisés. L'EBA avait semblé s'en contenter et l'affaire paraissait close.

Mais, selon Helaba, l'EBA a, dès fin juin, changé d'avis. Le 8 juillet, l'autorité européenne réclamait le projet de contrat lié à cette conversion au gouvernement hessois, lequel le lui transmettait le 11. Le lendemain, l'EBA affirmait ne pas disposer du délai suffisant pour examiner ce projet avant la publication des résultats et donc estimait ne pas pouvoir intégrer la conversion dans ses calculs.

Dès lors, précise la banque, « Helaba n'avait aucune chance de réussir l'exercice ». Forte de l'appui de la BaFin (le régulateur allemand) et de la Bundesbank, qui avaient au printemps aussi contesté la décision de l'EBA, Helaba a décidé de prendre les devants et de bloquer la publication des résultats la concernant afin de ne pas se retrouver sous la pression des marchés comme « mauvais élève » du secteur. Jeudi, l'EBA a défendu sa méthode révélatrice d'une situation au

30 avril dernier et a indiqué qu'avec sa décision la banque allemande « s'excluait d'elle-même de l'exercice ». Mais sa gouvernance et son influence, ainsi que la crédibilité des tests de résistance, sont désormais singulièrement écornées par cette affaire.

ROMARIC GODIN, À FRANCFORT

DEUX BANQUES ESPAGNOLES EN SITUATION DÉLICATE

Banco Pastor et CatalunyaCaixa ont informé jeudi qu'elles ont passé avec succès les « stress tests » européens publiés ce vendredi. Toutefois, cela ne vaut qu'une fois prises en compte « les provisions figurant dans le bilan au 31 décembre 2010 » ainsi qu'une émission postérieure d'obligations convertibles de Banco Pastor, et la vente, en janvier, des parts de CatalunyaCaixa dans Repsol. La presse espagnole en déduit que la banque et la caisse d'épargne ont échoué aux tests qui n'incluent les provisions dites génériques (obligatoires en Espagne) dans le capital principal qu'à titre de facteurs de mitigation. G. L., À MADRID